

STARS 3

STAGE D'APPUI EN RADIOPROTECTION ET EN SECURITE : Magasins sécurité / radioprotection

Public

Personnel d'entreprises extérieures habilités RP2 amené à assurer l'exploitation des magasins RP/sécurité sur un CNPE.

Objectifs

Etre capable de :

- Citer les différentes missions du magasinier
- Identifier les différents appareils et équipements de radioprotection et de sécurité
- Citer les différents contrôles à réaliser sur les appareils et équipements de radioprotection et de sécurité
- Réaliser les contrôles de bon fonctionnement des appareils et équipements de radioprotection et de sécurité
- Réaliser les contrôles d'absence de contamination (magasin, appareils et équipements)
- Réaliser la maintenance de 1er niveau sur les appareils et équipements de radioprotection et de sécurité

Thèmes traités

- Gestion de l'outillage du magasin RP / sécurité
- Détection
- Appareils et équipements de sécurité
- Limites en sortie de ZC et site
- Technique de mesures de contamination
- Mise en situation pratique gestion et réglage des appareils du magasin RP / sécurité
- Bilan de la mise en situation
- Validation des acquis

Moyens

Cette formation nécessite de réaliser des parties pratiques dans les zones contrôlées des CNPE

Les séquences pratiques relatives à la gestion et aux réglages des appareils du magasin doivent être réalisées sur CNPE



Prérequis

- Etre titulaire d'un certificat de formation STARS 0
- ET
- Etre en ordre d'accès pour entrer en zone contrôlée sur CNPE

Pédagogie

Méthodes alternées : découverte, expositive et/ou participative
Formateur qualifié par un organisme de formation agréé EDF-STARS

Evaluation

Formative : Validation des acquis en situation
Sommative : validations des acquis théoriques

Nombre de participants

12 personnes maximum
1 formateur par groupe de 6 stagiaires pour les séquences pratiques

Validation

Certificat / attestation de fin de stage

Durée

21 heures réparties sur 3 jours

Durée de validité et recyclage

Le recyclage repose sur le renouvellement de la formation initiale.
L'employeur décide de renouveler la formation en fonction de la régularité de l'activité professionnelle des personnes concernées

IFCEN

Centre de formation
de la Vallée du Rhône

ZA les Tomples
6 Allée des Entrepreneurs
26700 Pierrelatte
T: 04 75 54 20 10